

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

7 JANVIER 2015

Le sept janvier deux mil quinze, à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de CRAS, dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme Nicole DI MARIA, Maire.

Date de la convocation : 31 décembre 2014

Etaient présents : DI MARIA Nicole – WATRE Didier – MARTOIA Guido – CHEVAL Bénédicte – VEYRET Gérard – CHARRIN Andrée – CROS Geneviève – DELACOUR Jean-Marie– DEPLANTES Françoise
GUILLERME Sandra – MATT Alexandre

Etaient représentés : Néant

Absent(s) excusé(s) : Néant

A (ont) été nommé(e) (s) secrétaire(s). Bénédicte CHEVAL

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de rajouter 3 délibérations à l'ordre du jour du conseil municipal :

1. Validation du permis de construire de réhabilitation du bâtiment mairie-école.
2. Demande de subvention : permis de construire de la réhabilitation du bâtiment mairie-école
3. Signature d'une convention avec le Centre de Gestion de l'Isère pour la mise en œuvre de la dématérialisation des actes administratifs.

Après approbation par le conseil municipal, l'ordre du jour se déroule conformément à la convocation.

2015-01 : VALIDATION DU PERMIS DE CONSTRUIRE DE REHABILITATION DU BATIMENT MAIRIE ECOLE

Madame le Maire présente au conseil municipal, l'avant projet sommaire de restructuration du bâtiment Mairie Ecole. Après examen de ce dossier, le conseil le valide à l'unanimité et charge Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches administratives afférentes et de solliciter toutes les subventions pour la mise en œuvre de ces travaux.

2015-02 : DEMANDE DE SUBVENTION REHABILITATION DU BÂTIMENT MAIRIE ECOLE

Madame le Maire présente au conseil municipal, l'avant projet sommaire de restructuration du bâtiment Mairie Ecole. Après examen de ce dossier, le conseil le valide à l'unanimité et charge Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches administratives afférentes et de solliciter toutes les subventions pour la mise en œuvre de ces travaux.

2015-03 : RENOUELEMENT CONVENTION FOURRIERE

Concernant la convention fourrière, après contacts et renseignements auprès d'organismes remplissant cette vocation, il ressort que la SPA est la mieux placée en termes de coût et de service. En conséquence, le conseil opte pour un renouvellement de convention avec cet organisme.

2015-04 : CONVENTION DENEIGEMENT AVEC LE CONSEIL GENERAL

Le déneigement des voies communales s'effectue en complémentarité avec la commune de MORETTE. Les services du département interviennent sur les départementales 153 et 201. Toutefois compte-tenu du fait qu'il nous paraît indispensable que les usagers de CRAS et MORETTE puissent bénéficier d'une voirie sécurisée le plus tôt possible, il a été convenu que les « déneigeurs communaux » pourraient intervenir si nécessaire sur les voies départementales. Une convention sera signée pour valider cette intervention pour une durée de 3 ans.

2015-05 : CONVENTION D'ADHESION A LA PLATEFORME DE DEMATERIALISATION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ISERE

Madame le Maire présente la convention d'adhésion à la plateforme de dématérialisation afin de poursuivre l'accompagnement aux collectivités dans la mise en œuvre du processus de dématérialisation, le Centre de Gestion de l'Isère propose un ensemble de prestations destiné à mutualiser les frais d'installation et de fonctionnement d'outils de dématérialisation et de télétransmission de certains documents administratifs :

- la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité (actes et acte budgétaire)
- la dématérialisation de la comptabilité publique (Protocole d'Echanges Standard – PES V2).

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents délibère et approuve la présente convention

2015-06 : UTILISATION ET REGLEMENT DE LA SONO

Suite à l'achat d'un matériel sono par le CCAS de la commune, grâce à l'obtention d'une subvention de 1900 € de l'association DECLIC, le conseil municipal décide de donner la possibilité aux associations de la commune d'emprunter ce matériel pour l'animation de leurs manifestations. Pour ce faire, une convention devra être signée et une caution sera versée.


COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
7 JANVIER 2015

QUESTIONS DIVERSES :

1. Devenir du SEDI : syndicat départemental d'énergie électrique.
2. Plateforme d'hébergement sud-grésivaudan des sites internet communaux. Il est nécessaire de définir les besoins de la commune. Une formation des élus chargés de la communication pourrait faciliter la gestion de ce dossier.
3. Organisation des interventions pour la soirée des vœux à la population.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

Le Maire,
Nicole DI MARIA



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Nicole Di Maria', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de CRAS' at the top, 'Isère' at the bottom, and a central emblem featuring a coat of arms with a crown and a shield, flanked by two stars. The signature is written in a cursive style and extends across the stamp.